SALSEPAREILLE
Du Docteur S. P. Townsend.
MERVEILLE DU SIECLE.

CE remède, le plus extraordinaire qui soit au monde est mis en bouteille d'un litre; six fois meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres, elle cure et guérit sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de
5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend rétablit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit les lassitudes dans les membres, les évanouissements, les prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui ne gâtent, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme la maladie de poitrine.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchites, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phthysie, Transpirations de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Côtés, etc., etc., ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.
New York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend—[illegible] convaincu la plus complète que votre salsepareille [illegible] jours [illegible] J'ai [illegible] et [illegible] changement merveilleux. Je [illegible] affaires [illegible] et je ne tousse [illegible] l'assistance d'une re[illegible].

Tout à vous,
WM RUSSELL, 86, rue Ste Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements, la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour, l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues, mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes et [illegible] sont devenues mères après avoir [illegible] la Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

La Salsepareille est presque souverain [illegible] cette époque [illegible] temps critique [illegible] plus [illegible] du reste [illegible] femmes. [illegible] de plus, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

[illegible] découvert pour les femmes en couche. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. [illegible] indispensable [illegible] pendant [illegible] les crampes, les enflures des pieds, tristesses, battements de cœur, vomissements, [illegible] des articulations et [illegible] les sécrétions, et égalise [illegible] du sang. La grande vertu de ce remède [illegible] délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. [illegible] et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTÉ ET SANTÉ.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint, resserrent les pores de la peau, et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé partie [illegible] disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et [illegible] la circulation d'un sang riche et pur [illegible] peut expliquer. Cette [illegible] blanche [illegible]

OPINION DES MEDECINS.

Le Dr Townsend [illegible] des [illegible] de l'Union.
Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, [illegible] nous avons en beaucoup de cas prescrit [illegible] Townsend, et que nous la considérons [illegible] des meilleures préparations de Salsepareille qui soient au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845.

Ce [illegible] grand succès et la vente immense de la Salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos commis agents, se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs, des Amers extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques uns ont [illegible] de ces avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.
Que chacun lise ce qui suit avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," que l'on représente comme la véritable [illegible]. Tout en [illegible] de toute partie [illegible] plusieurs des agents [illegible] [illegible] Townsend.

[illegible] les huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $350,000 pour [illegible] des Etats-Unis [illegible] pour résultat une vente immense.

[illegible] quelques hommes [illegible] Townsend [illegible] Townsend, et étant seuls [illegible] M. Charles Watrous [illegible] *Farmer* [illegible] MM. H. K. Andrews, [illegible] de McAlister, Ralph Pomeroy, [illegible] John Stedmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillman & Co," [illegible] à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons déposé cinq cents piastres pour [illegible] le portrait du docteur Townsend [illegible] Que le public soit [illegible] du docteur Townsend. Que le public s'en garde avec soin, et que chacun se convainque qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au seul agent, pour la Nouvelle Orléans.

J. WRIGHT & CO,
20 août—1an 151, rue de Chartre.

A VENDRE en magasin Vin rouge en barriques et en caisses, vin blanc en barils et en caisses, [illegible] eau de vie de Raoul de 1,800 et 1810 en 1/2, [illegible] pipes, à vendre par
A. COUTIN & RANSON,
14 jn 13, Bienville.

HUILE—[illegible] paniers huile d'olive en magasin et à vendre par P. LONGIS,
12 août 47, Vieille Levée.

VIN DE MADERE—400 quarts Madère, en magasin et à vendre par
5 août P. LONGIS, 47, Vieille Levée.

VINS EN BARRIQUES—12 barriques vin de famille, en magasin à vendre par
5 août P. LONGIS, 47, Vieille Levée.

COGNAC—En magasin et vendre par
P. LONGIS,
5 août 47, rue Vieille Levée.

VINS EN CAISSES—250 caisses vin St Julien, en magasin et à vendre par
5 août P. LONGIS, 47, Vieille Levée.

EN déchargement du navire Chaffee de Bordeaux, 50 barriques vin rouge à vendre par
12 août P. LONGIS, 47 Vieille Levée.

VIN EN CAISSES—50 caisses Château Lafitte, 30 caisses Château Margaux, 250 caisses vin ordinaire en magasin et à vendre par
12 août P. LONGIS, 47 Vieille Levée.

GRAINES pour oiseaux—16 sacs à vendre par
B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

CACAO—40 sacs de Guayaquil et de Para à vendre par B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

VIN DE XERES—150 barils à vendre par
B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

CHARBON [illegible] pour distillateur—6 boucauts, à vendre par B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

TABAC A CHIQUER de Lynchburg—12 barils, à vendre par B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

CIGARES de la Havane—500,000 qualités assorties, à vendre par B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

SALSEPAREILLE—15 balles Tampico, à vendre par B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

AMANDES—40 dame-jeannes amandes fraîches, en [illegible] à vendre par
26 juil B. VALLS, rue de la Commune.

SUCRE de la Havane—90 caisses blanc et jaune en débarquement du navire Siberia, à vendre par
B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

PIERRES A FILTRER—35 à vendre par
B. VALLS,
26 juil 37, rue de la Commune.

SALSEPAREILLE—50 balles en débarquement du brick Joséphine de Tampico, à vendre par
B. VALLS,
26 jn 37, Commune.

VINS MEDOC SUPERIEUR pour famille—
11 barriques vin rouge Tronquoy Lalande 1844,
39 do do do Milon Pauillac 1844,
27 do do do Ve Merman 1846,
19 do do do Ve Bachelot 1846,
11 do do do Bodekin Leoguan, 1846,
13 do do do do 1847,
En magasin et à vendre par
A. CARRIERE,
15 juil 25, Vieille Levée.

VINS ROUGES ET BLANCS—100 barriques vin de Marseille,
50 barriques St-Julien 1848,
18 do Tuyac 1844—46,
12 do St Estèphe et Pauillac 1841,
24 do do St Emilion,
50 barils vin blanc Haut Barsac,
50 caisses St Julien 1846,
20 do muscat de Frontignan,
20 do Coteau Larose Margaux 1841.
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
5 août 27, St-Louis.

CHAMPAGNE ET COGNAC—
50 paniers champagne Cordon Bleu,
50 do do Belle Creole
10 1/4 pipes cognac, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO,
5 août 27, St-Louis.

Mairie de la Nlle-Orléans.
le 19 juin 1850.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No Un, adoptée à la séance du 11 juin 1850—Avis est par le présent donné que dans un moins de dix jours à partir de la promulgation du présent avis, le Conseil de ladite municipalité agira sur la demande dont il est fait mention dans ladite résolution, savoir, le revêtement en coquilles de la rue Bagatelle à partir de la rue Claiborne au Chemin de la Métairie, le tout conformément à l'acte législatif du 3 avril 1832, qui régle l'ouverture des rues, etc., dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ainsi que l'acte supplémentaire, approuvé le 3 mai 1847.
26 juin A. D. CROSSMAN, Maire.

BUREAU DU TRESORIER DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

AVIS est par le présent donné qu'il y a dix mille piastres dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons émis conformément à l'ordonnance approuvée le 28 décembre 1848, et payables en 1851; que cette somme devant être employée à cet effet, des propositions cachetées seront reçues par moi jusqu'au samedi 28 septembre 1850, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente de tout montant desdits bons; et que ceux qui seront offerts au plus fort escompte seront achetés jusqu'à concurrence de la somme encaissée.

Les propositions devront porter en suscription: "Propositions pour la vente des Bons de la Première Municipalité."
Nouvelle Orléans, 30 juillet 1850.
3 juil J. A. DUREL, Trésorier.

Mairie de la Nlle-Orléans.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 1.
Séance de jeudi 11 juillet 1850.

RESOLU que le considérant de certaine résolution adoptée par ce Conseil le 3 juillet 1848 relative au débarquement des pilotes au Canal Carondelet est et demeure abrogé;

Résolu que les résolutions relatives au débarquement des pilotes, mâts, etc. au Canal Carondelet, à partir de la rue Derbigny jusqu'à la rue Galvez, adoptées par ce Conseil dans la séance du 13 mars 1848 est remise en force et en vigueur.
(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Pour copie conforme:
3 ac L. A. ST CERAN, Commis.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No1.
Séance de jeudi 11 juillet 1850.

CONSIDERANT que les charrettes à déménagement, qui maintenant stationnent dans la rue Royale entre les rues de la Douane et Bienville, et dans la rue Bienville entre les rues Royale et Chartres, nuisent beaucoup aux négociants qui résident dans ces rues, et gênent et obstruent la libre circulation des personnes qui passent par ces rues;

Résolu qu'à l'avenir nulle charrette à déménagement ne pourra stationner dans les dites rues plus d'une demi heure et ce, pendant le temps qu'elles prendront leur chargement. Et les dites charrettes ne pourront rester devant une maison ou un magasin plus de dix minutes consécutives, sous peine d'une amende de cinq piastres par chaque contravention.

Résolu de plus que les dites charrettes pourront stationner sur le côté sud-ouest de la rue du Canal.
(Signé) JOS. GENOIS, Recorder.
Pour copie conforme.
3 août L. A. ST-CERAN, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
9 août 1850.
Conseil de la Municipalité No. 1.
Séance de mardi 5 août 1850.

ATTENDU que le peuple de la Municipalité No. Un a voté le 20 juillet 1850 en faveur de la taxe spéciale d'un tiers pour cent pour payer les dettes flottantes, et en faveur de la taxe spéciale d'un demi pour cent pour le pavage en blocs de granit, des rues de la Levée, Condé, Chartres et Royale,

En conséquence, qu'il soit résolu

Qu'une taxe spéciale d'un tiers pour cent est et demeure imposée sur propriétés foncières, esclaves et capitaux, dans les limites de la Municipalité No Un—afin de payer les dettes flottantes de ladite Municipalité, ladite taxe devant être collectée d'après le tableau d'assessement de 1849.

Résolu de plus qu'une taxe spéciale d'un demi pour cent est et demeure imposée sur propriétés foncières, esclaves et capitaux, pour le pavage en blocs de granit de la rue Royale, de la rue Condé et de la rue de Chartres; ladite taxe devant être collectée de la manière suivante, savoir: un quart (1/4) pour cent sur l'année 1851, d'après le tableau d'assessement de 1849, et un quart (1/4) pour cent sur l'année 1852, d'après le tableau d'assessement de 1850.
(Signé) JOSEPH GENOIS, Recorder.
Approuvé le 7 août 1850.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme:
10 août L. A. ST CERAN, Commis.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.
Séance extraordinaire de mercredi, 19 juillet 1848.
Ordonnance concernant les chiens de la Municipalité No. Un.

IL est ordonné que tout chien devra être pourvu d'un collier portant le nom de son maître, et devra en outre être muselé pendant les mois d'été, savoir [illegible]

Chaque année du premier mai au premier novembre.

Il est de plus ordonné, qu'il sera légal pour toute personne de tuer, sans toutefois faire usage d'armes à feu, tout chien trouvé dans les limites de la Municipalité No Un, sans collier, à quelque époque que ce soit de l'année, ou sans muselière pendant les mois d'été.

Il est de plus ordonné, que pour chaque chien mort apporté au corps de garde de l'Hôtel de Ville, il sera payé comptant, la somme d'une piastre, sous le contrôle du comité des finances.

Il est de plus ordonné, que le capitaine de la garde devra faire transporter au bateau destiné à faire enlever les ordures de la Municipalité No Un, tout chien mort ainsi qu'il aura été apporté au corps de garde.

Il est de plus ordonné que toutes résolutions, ordonnances ou parties d'ordonnances, contraires aux dispositions de la présente, sont et demeurent abrogées.
(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 20 juillet 1848
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme. L. A. ST-CERAN,
9 août Commis.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie.
Southern Mutual Life Insurance Company of Louisiana.)
ASSURANCE SUR LA VIE EXCLUSIVEMENT.
FOND DE RESERVE GARANTI $50,000.
Principal Capitalisé $500,000.
Bureau Général No 48, rue du Camp, Nouvelle Orléans.

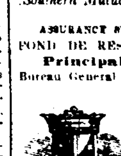

CETTE Compagnie est maintenant prête à faire des assurances sur les BLANCS ET LES ESCLAVES, à la prime établie. Cette Compagnie étant la seule incorporée dans cet Etat, prenant exclusivement des assurances sur la vie, avec un fond de réserve garanti, offre aux personnes qui désirent se faire assurer des avantages plus considérables que les autres.

Elles est également fondée sur le principe mutuel, chaque assuré devient actionnaire et participe aux profits, et n'est responsable de rien au-delà du montant des primes accumulées.

Les Compagnies d'assurances établies sur le principe mutuel prospèrent généralement, surtout celles qui assurent exclusivement sur la vie, parce qu'elles sont basées sur des calculs dont l'expérience a confirmé l'exactitude. Le succès de la Compagnie est surtout garanti par le fond de réserve de $50,000, qui ne pourra être diminué, ni employé, comme cela est le cas dans toutes les autres Compagnies.

Ce fond de $50,000 restera permanent jusqu'à ce que la Compagnie ait accumulé un capital égal pour le remplacer.

Des permis de Californie sont accordés aussi que des privilèges pour les voyageurs.

Directeurs:

Joshua Baldwin,	John D. Bein,
Henry G. Stetson,	Henry Renshaw,
Charles M. Waterman,	Edward C. Payne,
Mark Walton,	William C. Tompkins,
James Bonner,	George W. West,
Warrick Martin,	Thomas J. Dix,
William H. Garland,	John Calhoun,
George C. Lawrason,	Jilson P. Harrison,
Robt. M. McAlpin,	John Leeds,
A. B. Seger,	M. O. H. Norton,

JOSHUA BALDWIN, Président.
HARMAN DOANE, Secrétaire.
Richard Bein, } Médecins } Heures de 10
Howard Smith, } Examinateurs. } à 3 heures.
E. L. Goold, Avocat. 17 juillet

CIGARRES DE LA HAVANE—3000 Régalias, Esmeralda, Washington, et marque libre de ElCommercia, venant d'arriver et à vendre par
MITCHEL & MARENDORFF,
17 juil 36 rue Poydras.

CIGARES—196,000 des marques Minerva, Des eada, Niagara et Cosmopolita.
Cigarrettes—7 caisses de la marque La Espanola,
Amandes douces—50 damejeannes en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par
B. VALLS,
16 juil 37, rue de la Commune.

CHAUX DE STE GENEVIEVE—500 barils en déchargement et à vendre par
THS. BLOIS,
16 juil 91, rue des Magasins.

BRIQUES A FEU—50,000 briques à feu, Anglaises, Pittsburg et Pensacole, à vendre par
THS. BLOIS,
16 juil 91, rue des Magasins.

6 BOUCAUTS Garances EXFF., à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,
17 juin—1m 99 rue de la Douane.

LES soussignés offrent à vendre les articles suivans:
300 barriques vin rouge et blanc 1846 et 1849, de diverses marques;
80 do vin rouge 1841 et 1844 Mouton, Larose et Cantenac.
200 barils Haut Sauterne 1846, 1841 et 1848.
1500 caisses vin rouge St-Julien et St-Estèphe.
200 do do 1841 Mouton et Larose.
50 do do Haut Sauterne.
100 do do do en 9/12 bout.
36 caisses Grand vin Lafite 1841, Nathl Johnston & fils, Bordeaux,
10 do do do Magnum do
88 paniers champagne (Marque du Cygne.)
25 do sup. X. Desbordes fils Avige.
1000 damejeannes vides de 5 gallons.
20000 capsules en plomb.
90 caisses liqueurs assorties,
Guigoolet, curaçao, bouchons, cire, Madère et Porto.
THOMAS PINET & Co,
26je 123, rue Royale.

COGNAC—En déchargement du navire Ohio, de Bordeaux,
8 1/4 pipes de cognac Castillon,
15 1/8 do do fine Champagne 1805.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
6 août Enc. Royale et Conti.

VIN ROUGE—En déchargement du navire Ohio, de Bordeaux,
15 barriques St Estèphe 1846,
15 1/2 do do do.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
6 août Enc. Royale et Conti.

CONSERVES—Reçu par le navire Ohio, de Bordeaux:
2 caisses de champignon en demi boites,
1 do do en grandes,
1 do truffes 1/4 1/2,
1 do patés truffés en 1/2 et 1/4,
1 do sardines à l'huile en 1/2,
1 do petits pois 1/2.
16 do fruits à jus 1/4 et 1/2 boites.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
6 août Enc. Royale et Conti.

EN débarquement des navires Chafel et Ohio, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés,
200 caisses vin rouge St-Julien,
2 6 do do St Estèphe d'Eyquem,
52 barriques do Médoc et St-Julien.
57 demi-barriques vin blanc Haut Sauterne.
20 quarts cognac Th Mouleria, 4e preuve, ayant droit au draw-back.
40 huitièmes cognac do do do
6 balles de 10,000 bouchons fins.
V & E MAIGNAN,
6 août 85—87, rue St-Louis.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Niko, de Bordeaux, et de la barque Maria Eugenia, venant de Marseille,
420 barriques vin rouge, 20 barriques vin blanc, 180 barils vin blanc, 1350 caisses vin rouge, 50 barriques vin rouge de Bergasse.
G. M. LUCAS,
22 juillet—30f 30, Bienville.

HOTEL DE MONTEREY
A MONTEREY (MEXIQUE.)

LES voyageurs qui se rendent à MONTEREY au Mexique, sont prévenus qu'un vaste et magnifique hôtel vient d'y être établi sous le nom de: HOTEL DE MONTEREY. Le propriétaire de cet établissement n'a rien épargné pour en faire un séjour agréable à ses pensionnaires. Les chambres sont commodes et parfaitement aérées, et la table est servie de façon à satisfaire toutes les exigences des gourmets.
9 jan—

[illegible] DE LA LOUISIANE.
[illegible] PROCLAMATION.

ATTENDU que d'après un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 16 mars 1836, intitulé: Acte pour autoriser le Gouverneur de l'Etat à canceller les hypothèques et nommer dans certains cas de nouvelles sûretés; Louis Favrot avait, pour garantir sa fidélité dans l'exécution de son emploi de Juge de la paroisse d'Ouest Bâton-Rouge, hypothéqué, en faveur du Gouverneur de cet Etat, une certaine étendue de terre, sur laquelle le dit Louis Favrot réside actuellement, et qui se trouve située dans la paroisse d'Ouest Bâton-Rouge, mesurant douze arpents face au Mississipi, sur 40 arpents de profondeur, laquelle hypothèque était souscrite pour la somme de cinq mille piastres, montant que la loi le forçait à donner comme sécurité, et qui avait été acceptée comme telle par D. White, Gouverneur de la Louisiane, comme il appert par acte passé à la Nlle-Orléans devant Théodore Seghers, notaire public, le 29 août 1836 et maintenant enregistré dans les archives de Bâton Rouge;

ET ATTENDU que le dit Louis Favrot s'est adressé à moi pour faire canceller la dite hypothèque;

AVIS est par le présent donné à toutes personnes intéressées de déduire sous 90 jours, par écrit au bureau du secrétaire d'Etat et après la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait point cancellée et annulée.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à Bâton-Rouge, le 18 juillet 1850, au 74 de l'Indépendance des Etats-Unis.
Par le Gouverneur, JOSEPH WALKER.
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.
26 juillet—90j

PROCLAMATION
PAR JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU qu'il m'a été prouvé que le nommé Nicholas Aman s'est rendu coupable du crime de meurtre sur la personne de M. Wilson, de la paroisse St-Bernard, le 15 mai 1850,

J'ai lancé la présente proclamation et invite le bon peuple de cet Etat à donner aide et assistance pour arrêter le coupable, et j'offre en outre au nom de l'autorité qui m'est dévolue, la somme de deux cents piastres pour l'arrestation et conviction du dit Nicholas Aman. Il est âgé d'environ 45 ans très brun, petits yeux noirs, cheveux noirs, ayant une teinte grise et presque chauve vers le sommet de la tête, taille d'environ 5 pieds 8 pouces et parle français, allemand et anglais.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat à Bâton-Rouge, le 22 juillet 1850, la 74ème année de l'indépendance des E. U.
Par le Gouverneur. JOSEPH WALKER.
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.
26juil—30f.

PROCLAMATION!
Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que j'ai été officiellement informé qu'un meurtre a été commis dans la paroisse de Sabine, par un nommé John McDermio ou McDermot *alias* John Clark, sur la personne de son propre fils, et que pour que le coupable est appelé à comparaître devant la Cour de District de la dite paroisse de Sabine; j'ai lancé la présente proclamation et engage le bon peuple de cet Etat à prêter main forte à la loi afin d'arrêter et conduire devant la justice le criminel; et j'offre en outre au nom de l'autorité de cet Etat une récompense de deux cent cinquante piastres pour son appréhension et conviction.

Le dit McDermio ou McDermot *alias* John Clark, est Irlandais, âgé de quarante à cinquante ans, cheveux roux, yeux gris, figure tachetée de rousseur, grand et fort, sourcils blancs, taille d'environ 5 pieds 8 pouces.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, le 23 juillet 1850, et la 75me année de l'Indépendance des E. U.
Par le Gouverneur, JOSEPH WALKER.
CHARLES GAYARRE, Secrétaire. 29juil—30f

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,
90, rue du Camp,

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres, ce qui avec d'autres valeurs s'élève à environ $450,000. Les bénéfices sont repartis entre les actionnaires et les assurés.

Références à la Nouvelle-Orléans:

Maunsel White & Co,	J. Corning & Co,
Leverich & Co,	Geo. Foster & Co,
Martin & Stockwell,	Paradise, Larawson & Co,
Bell & Stubbins,	R. C. Cammack,
U. H. Dudley,	Aaron Cohen,
E. J Hart & Co.	N. B. Brigham
Samuel Bell, caissier de la Banque du Canal.	Bernard Fallon,

13 nov— JAMES H. SUYDAM, Agent

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant:
Montant des primes sur les polices émises pendant l'année finissant le 12 juillet 1850.

Prime sur les incendies $ 83,891 34		
Do do risques de mer	106,473 21	
Do do fleuves	129,657 79	320,022 34
Moins les primes remboursées	$ 751 85	
Do do sur les assurances non terminées	60,547 91	69,299 76
Primes gagnées pendant l'année		$250,722 58
Payé pendant la même période pour les pertes		
Sur les incendies	$ 28,409 08	
Sur les risques de mer	70,319 67	
Do do fleuves	48,308 07	
	$147,036 82	
Montant des contre-assurances et dépenses, moins les intérêts et escomptes, &c	19,982 32	167,019 14
Profits à partager		$83,703 44

La Compagnie rapporte en outre, qu'elle avait le 12 juillet, fin de l'année fiscale, l'actif suivant:
En bons et hypothèques sur des biens fonds libres, dans les paroisses d'Orléans et Jefferson valant le double des sommes prêtées dessus $ 32,800 00
Billets à recevoir 260,129 31
Dus sur les primes et en recouvrement 7,733 40
En caisse 58,950 41

Les directeurs ont ce jour [illegible] un dividende de *trente-trois et un tiers* pour cent sur les primes nettes de l'année dernière, payable en *scrip* à dater du second lundi d'août prochain.

La Compagnie informe également qu'elle a commencé à prendre des ASSURANCES SUR LA VIE et qu'elle continuera à assurer,

LA VIE, L'INCENDIE, ET LES RISQUES DE MER ET DES FLEUVES.

Elle offre à la communauté tous les avantages d'une institution appartenant à la Nouvelle-Orléans; les bénéfices sont investis dans son sein et les garanties sont représentées par un capital de TROIS CENT SOIXANTE MILLE PIASTRES.

THOMAS A. ADAMS, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
CHARLES J. MANSONI, Secrétaire.

Samuel Bell,	H. M. Wright,
Glendy Burke,	J. W. Zacharie,
Moses Greenwood,	Cornelius Fellowes,
J. A. Barelli,	C. T. Buddecke,
Wm P. Converse,	W. B. McCutchon,
David Hadden,	Louis DeSaulles,
John D. Bein,	C. A. Barrière,
J. W. Stanton,	O. L. Dabelsteen,
Nathan Jarvis,	F. Puig y Puig,
George Jonas,	Z. Taylor,
P. Sumas,	Wm Burgess,
J. F. C. Vles,	D. C. Randlett,
John M. Bell,	J. Riffard,
E. J. Walsh,	C. R. Wright,
G. S. Hawkins,	John O. Woodruff,
R. B. Sumner,	F. Y. Carlisle.

Bas, Bobinets, Filets, Linge de table.

100 DOUZAINES chaussettes demi écru; 75 douz. bas blancs de coton pour dames;
6 caisses bobinet 12/4 pour moustiquaire;
5 do serviettes et essuie-mains diapré & Huckaback;
4 do nappes bordées en couleur;
10 do toile d'Irlande supérieure;
4 do toile à draps blanche, 12/4;
3 do 5/8 et 3/4 mouchoirs batiste fil.
Venant d'arriver et à vendre par
McDOWELL, MILLS & CO,
30juil 96, Gravier.

Impériales pour le marché mexicain.

RECU par le navire Otomoco, de Liverpool:
1,800 pièces 4/4 impériales, qualités supérieures;
1,750 pièces 7/8 do do do
A vendre par McDOWELL, MILLS & Co.,
30juil—2s 96, Gravier.

Cotons du pays.

35 BALLES Appleton 4/4 cotons écrus.
40 do Cabot do do
35 balles Milledgeville 3/4 do do p. chemises
40 do Ashland 4/4, Osnaburg épais.
30 do Landendall 7/8 do do
15 do Ashland " Duck Canevas,
20 do cotonnades assorties, à vendre par
McDOWELL, MILLS & Co.,
30juil—2s 96, Gravier.

Aux Habitants Sucriers.

CHAUDIERES à sucres, grilles et gueules de fourneaux de toutes dimensions, de la fonderie Stacker, du Tennessee, constamment en main et à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE,
30 juillet 157, rue Carondelet.

EN débarquement du navire le Radius, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin rouge bon ordinaire.
100 barils vin blanc, 1re marque.
Leur magasin, situé à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me municipalité, offre aux acheteurs un avantage incontestable tant par la modicité des prix, que par la variété et le choix des VINS, LIQUEURS et COMESTIBLES de toutes descriptions dont il est constamment alimenté.
26juil. BOYER FRERES.

REOUVERTURE DU MAGASIN
B. DURAND,
Rue Royale, No. 187,

M. B. DURAND annonce à ses pratiques qu'il vient de r'ouvrir son magasin de la rue Royale; il invite le public à venir visiter le bel assortiment de marchandises qu'il a en main et qu'il vendra comme par le passé à des prix très modiques. Il se charge toujours de teindre et de blanchir les chapeaux de paille à des prix très modérés. Les articles suivants, comprennent une partie de son assortiment d'articles français:

Chapeaux pour dames, rubans;
Do pour enfant, mantelets, manteaux
Soieries pour robes et chapeau;
Tarlatane pour robes, robes brodés;
Coiffures en fruit, perles pour coiffure, fleurs,
Bracelets, broches, boucles d'oreilles;
Epingles pour la tête, gants, colliers;
Eventails pour dames, carnets pour bal;
do pour enfans, mouchoirs brodés;
Peignes écaille et autres, glands pour éventails;
Articles pour bourses, florence;
Rubans pour ceinture, frange, passementerie;
do de velours, et galons;
Velours en pièces, jarretières;
Voiles de mariée, brodés et autres;
Robes de moire, articles pour broder;
Couronnes de mariée, crêpes lisse et autres;
Colliers blancs, dentelles, bas de soie;
Livres de messe, voilette blanche et noire;
Guimpes, cols montant et autres; pèlerines;
Mantelets blancs, nécessaires, boites à ouvrage;
Flacons fantaisie, coffrets en albâtre;
Verres de toilettes et autres, parures pour deuil;
Robes et bonnets de baptêmes;
Ombrelles et parapluies;
Fournitures pour modes. 9 fév

Graines fraîches de jardinage.
Garanties de la récolte de 1849.

RECUS par la barque Arthur, de Philadelphie un grand assortiment de graines fraîches de jardinage:

Betteraves,	Laitues,	Giromons,
Haricots,	Melon musqués,	Radis,
Choux,	Melon d'eau,	Epinards,
Choufleurs,	Moutarde,	Squash,
Céleri,	Oignons,	Roquette,
Carrottes,	Pois,	Tomates,
Cressons,	Poivre,	Navets,
Concombres,	Persil,	

Les prix pour les jardiniers sont largement réduits. Les acheteurs sont priés de venir examiner ces marchandises avant d'acheter ailleurs.
WM. DINN, agent, 20 Canal,
9 avril Nouvelles bâtisses de la Levée.

Graines fraîches de jardinage.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Athens, du Havre, un grand assortiment de graines de jardinage: CHOUX FLEURS, BROCOLI, GRANDES LAITUES, CHICORÉES, RADIS, CHOUX, &c.
Les jardiniers pourront s'approvisionner par livres ou boisseaux à des prix réduits.
18ja D. MAUPAY. 95, Camp.

Gas Portatif pour Lampes "VINCENT."

LES soussignés font savoir au public qu'ils se sont décidés à composer ce Gaz, à cause de sa grande demande, et qu'ils en auront toujours en leur établissement à vendre—à 75 cents le gallon.
S. MASPERREAU & Co,
3 juin No 22, rue Condé.

ASSURANCE [illegible]
Seule Compagnie d'Assurance [illegible]
CONTRE L'INCENDIE, [illegible] cette ville
sous le PRINCIPE MUTUEL [illegible]
LE CRESCENT ASSURANCE [illegible]
De LA NOUVELLE-ORLEANS
Avec un capital souscrit [illegible]
200,000 [illegible]

Est maintenant prête à recevoir des [illegible] et délivrer des polices d'assurances, [illegible] situé à l'encoignure nord-ouest des [illegible] Gravier, sur
L'INCENDIE et les RISQUES DE MER et des [illegible]
Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés.

Toute personne assurant avec cette compagnie devient intéressée à son succès, et les *profits*, au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un FONDS de réserve assez considérable pour faire face, en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de

Deux cent mille piastres

sujet à tous les accidents fortuits du capital et responsables des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie présente des garanties pour ordinaires à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers, et seront conformes en tout point au mode d'affaires et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent faire des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS:

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm. P. Converse,
David Hadden,	John D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. F. C. Vles,	John M. Bell,
E. J. Walsh,	James Kirkman,
J. W. Zacharie,	John B. Hyde,
C. T. Buddecke,	Louis de Saulles,
C. A. Barrière,	O. L. Dabelsteen,
Z. Taylor,	Wm. Burgess,
J. Riffard,	C. R. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. Bisme,
H. M. Wright,	R. B. Sumner,
John O. Woodruff,	W. B. McCutcheon,
F. Puig y Puig,	D. L. Ranlett,
F. Y. Carlisle.	

SAMUEL BELL, Président.
THOS. A. ADAMS, Vice-Président.
CHAS. J. MANSONI, Secrétaire. 25juil—1an

Compagnie D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS ET PLANTEURS.
Fond permanent par acte d'incorporation $300,000

DIRECTEURS:

Wm. Laughlin,	C. S. Cutter,
Cuthbert Bullitt,	Ab. L. Van Bibber,
Jos. Ménard,	Ig. Szymanski,
Elliot Robbins,	C. A. Bulkley,
Peter Marcy,	Wm H. Pattison,
Kendall Dunbar,	Wm Christy,
Saumuel Jamison,	Charles Pride.
John Hall,	

WM. LAUGHLIN, Président.
CUTHBERT BULLITT, Vice-président.
JOS. NASH, Actuary.
EDW. RAWLE, Solliciteur.
WM CHRISTY, notaire.
JAMES JONES, M. D. } Médecins.
A. H. CENAS, M. D. }

La Compagnie des Marchands et Planteurs, ayant un fond souscrit en espèces et billets parfaitement garantis et suffisant pour toutes les exigences, est prête à recevoir des demandes et à prendre des **assurances contre l'incendie, les risques de Mer et des fleuves** et sur la vie des blancs ou des esclaves, à son bureau, encoignure Sud-Est des rues Natchez et Camp.

Cette compagnie est établie sur le principe d'Assurance Mutuelle, de sorte que chaque assuré devient intéressé à son succès et participe aux profits réalisés, qui sont payables en espèces au lieu de coupons. 5 nov—1 an

HOTEL DU CHENE VERT A BILOXI,
TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, Bosquets et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hotel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons séparées complètement séparées de l'hotel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, et les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long, elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux espagnols et crevettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, cateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel Chêne Vert le plus agréable séjour des établissements de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hotel.

Les prix sont modérés. 18 mai—4m

A LA GARÇONNIÈRE,
MANDEVILLE,
(PRES [illegible])

LES soussignés [illegible] l'honneur d'informer le Public, qu'ils viennent de monter à Mandeville en face du Grand Wharf, un établissement dont le besoin s'était [illegible] depuis longtemps [illegible] et dont les [illegible] rendre [illegible] vice, les mets et les vins les plus exquis. On pourra se faire servir à la table d'hôte ou à la carte, et les prix seront modérés.

Au Restaurant est annexé une Barre où l'on trouvera toujours des liqueurs assorties et de 1re qualité.

Une Salle de Billard fait aussi partie de l'Etablissement où les Amateurs trouveront un délassement à la monotonie de la campagne.

Enfin, les propriétaires dans le but d'être agréables au Public, n'ont épargné ni peine ni dépense pour procurer à ceux qui voudront bien les honorer de leur patronage toutes les commodités et le confortable qu'on peut désirer.

L'ouverture de l'Etablissement qui est entièrement neuf, aura lieu le samedi 25 courant, par un splendide *Lunch*.

N. B. Il y a un barbier perruquier attaché audit établissement.
16mai—3m BERTRAND COMBE & Co.

BOUTEILLES—100 paniers en débarquement de la barque Orbita et en magasin, à vendre par
1av J. F. BERCIER & Co. 54, Vieille Levée.

VIN MUSCAT—100 caisses première qualité en débarquement de la barque Orbita et en magasin, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
1avril 54, Vieille Levée.

IMPERIALES DE MANCHESTER—50 balles impériales supérieures, de 36 pouces de large, choisies expressément pour le marché mexicain, reçues par le navire Geo. W. Bourne, à vendre par
McDOWELL & PECK,
16 mai 96, rue Gravier.

Brandy et Genièvre.

ON peut acheter, par n'importe quelle quantité et AUX PRIX DES ENCANS, du Brandy et du Genièvre. Le soussigné en aura constamment en vente à la convenance des acheteurs.
J. McDONNELL,
15 mars—ab Encoignure St Philippe et Remparts.

D. BORNIO Jr.
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ DE LA HAVANE.
6 avril Rue Gravier, No. 34.

P. CHARLES CUVELLIER,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC.
8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale.*

SAMUEL BOYER DAVIS,
SUCCESSEUR DE
HORATIO DAVIS,
NOTAIRE PUBLIC, RUE ST-CHARLES,
Sous l'hotel St Charles, près la rue Commune.

Mme CLARET,

ACCOUCHEUSE, de la Faculté de Médecine de Paris, s'occupe spécialement des maladies de femmes, sous la direction du médecin des maladies qui pourraient réclamer ses soins.
RUE ST PIERRE, No 91, AU PREMIER,
10 juin—6 m *Entre Royale et Bourbon.*

Mme. MAUGEY,
ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA NLLE-ORLEANS
Encoignure Bourbon et Ste-Anne,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elles ont le [illegible] disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux succès obtenus par Mme Maugey dans le traitement des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidé à rouvrir son cabinet de consultation de 1 h. à 3 h de l'après-midi.

La discrétion la plus grande et une guérison certaine sont assurées aux malades. 10oct

CHANGEMENT DE DOMICILE.
P. A. LANAUZE & CO.,
IMPORTEURS DE QUINCAILLERIE,

ONT transporté leur magasin au No. 50, Vieille-Levée, entre St-Louis et Conti. 27déc

J. MORIN, IMPORTEUR de vins et eau de vie, a transporté son domicile et magasin du No 190 Vieille Levée, au No 186, même rue. 28avril

FARINA de Hecker, Arrowroot, Sagou perlé, Tapioca, Orge mondé, Bois de Campèche, Fustic, &c, dernièrement reçus et à vendre chez
H. BONNABEL,
11 juillet 37, rue Tchoupitoulas.

25 PANIERS Champagne en débarquement du navire Pyramide, du Havre, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO.
17 juin—1m 99, rue de la Douane.

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du **Steamboat**, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lot à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT,
15nov—1an 55, rue Commune.

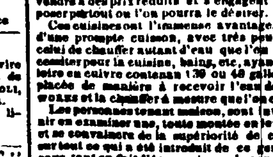

Fabricant de Fourneaux Economiques.
CLAVEZ & Co,
Rue de Chartres, 135, entre Toulouse et St-Louis

ON trouvera dans leur magasin de toutes grandeurs, de fourneaux portatifs, et tous les ustensiles nécessaires à la cuisine, à des prix très modérés. 11 août

Cuisines patentées de Bebee.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 130 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER WORKS et la chauffer à mesure quel'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité.
7aout— S MASPERREAU & Co,
Nouvelle, No. 22

TABAC—90 balles Bagua de Tamaba pour capes et tripes, en débarquement du brick Millaudon, à vendre par TROISGROS & Co,
6 août 26, Vieille Levée

INSTITUTION [illegible] Mme DEBRAYAUX
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
ASSISTÉE [illegible] Rue Bourgogne, entre [illegible]

LES directeurs de cette institution viennent de faire [illegible] les familles, sous le triple rapport, de l'éducation intellectuelle, et de l'éducation morale.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, et réunissant toutes les conditions de bien-être et de salubrité. Depuis les bâtiments, jusqu'à l'avenue des Remparts, s'étendent des jardins, bien ombragés, destinés aux récréations et aux promenades des élèves: Le terrain en a été exhaussé et assaini de manière à offrir en tout temps un emplacement agréable et salubre; et l'acquisition définitive, qui vient d'être faite de ces jardins, assure pour toujours, à l'établissement les avantages sanitaires qui en résultent. Enfin, en y consacrant les résultats de dix années de travail, les Directeurs sont parvenus à former, dans le plus beau quartier de la ville, un *établissement* vraiment digne de ce nom, et de sa destination.

L'*instruction* est donnée également en *français* et en *anglais*: elle est variée, complète, et s'étend des premiers élémens jusqu'aux notions développées de la *Littérature* et des *Sciences*.

Le personnel de l'enseignement reste le même, sauf un seul changement, qui a donné lieu d'attacher à l'institution un professeur, (M. F. LIGERET) récemment arrivé de Paris, ou il est connu et apprécié de plusieurs hautes notabilités scientifiques et littéraires.

M. Ligeret est appelé, vû la notoire croissant des élèves, à partager l'enseignement des *premières classes* avec *M. A. Desrayaux* qui, de son côté, y consacre tout son temps. Une instruction plus rationnelle et plus forte doit ainsi s'étendre jusqu'à la troisième classe, et devenir une préparation plus intelligente aux études de la première.

L'*enseignement supérieur en anglais* reste sous la direction de Mme *K. Desrayaux*, anglaise de naissance et d'éducation, et du *Dr Macaulay*, dont la capacité est généralement connue.

Plusieurs dames, anglaises et françaises, se partagent l'enseignement des degrés secondaires et élémentaires, dans les deux langues.

En tout, un nombreux personnel est attaché à l'établissement, de manière à fournir à tous les emplois, d'enseignement ou de surveillance, des personnes d'une aptitude spéciale.

La *musique* (piano, harpe, solfège et chant) reste sous la direction connue de Mme Desrayaux et de Mmes *Berbiguier* et *Desforges*.

L'*éducation religieuse et morale* reçoit tous les soins que réclame son importance. *La première communion* surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. M. l'abbé *Lacoste*, comme les années précédentes, charge de l'*instruction religieuse*; et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, du regularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, ou unissant au sentiment religieux la *conscience et la pratique du devoir*.

Le Prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les Libraires, et à l'Etablissement.
27 sept—1an

INSTITUTION JEFFERSON,
53, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis des six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par mois	
Demi-pensionnaires,	15	do
Externes au-dessous de 8 ans,	6	do
do de 12 ans,	8	do
do au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois	
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 2, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sep—1an

MAISON D'EDUCATION POUR LES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR
Mme VAN NOOTEN
TRANSPORTÉE A PLAQUEMINES, PAROISSE IBERVILLE
(LOUISIANE)

(Sera ouverte pour la réception de pensionnaires et externes le 11 février prochain.)

Mme VAN NOOTEN ayant accompli son voyage en Europe et complété ses arrangements pour attacher à sa maison, d'une manière permanente, des professeurs dignes de sa confiance et de celle des parens, s'empresse d'en informer ses amis et le public. Les parents et tuteurs sont respectueusement invités à visiter la localité vaste et spacieuse du lieu ou, à la demande des principaux habitans de Plaquemines, l'institution a été transportée. De plus amples informations sont contenues dans le prospectus du [illegible] qui se trouve à l'académie même, [illegible] bureau de la Nouvelle Orléans, ou pourront être obtenues en s'adressant aux soussignés.

A Plaquemines.	A la Nlle-Orléans.
M. W. E Edwards,	Le Rev. Dr. Neville,
Le Dr. Phs. Pleuent,	MM. Alfred Hennen,
M. Zenon Labauve,	James Robb,
	H. C. Cammack,
	Fred Frey.

26janv—1an

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de [illegible] en tuyaux, [illegible] etc., etc., qu'il vend à [illegible] et les installations de bains, ainsi que [illegible] toute autre ouvrage dans sa ligne; réparations sur navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps [illegible]

WILLIAM PRICE, Plombier,
No. 162, rue Poydras.

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains et douches chaudes et froides, bassins à lavabo, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, etc. gout, tuyaux en plomb et en fer, et toutes descriptions et remplacer de tout manière poses et réparations de toute espèce. Ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.

Il sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM.
7janv—1an

L. DELAMARE, fabricant de tuyaux de zinc, de plomb, cuivre, ferblanc et tôle, a l'honneur de prévenir ses clients ainsi que le public en général qu'il a transféré son domicile de rue à la Douane, entre Bourbon et Royale, et invite Messieurs et Dames de cette ville à venir voir les travaux de sa fabrication, ayant une *commodité* supérieure à ce que l'on a fait jusqu'à ce jour, tant pour ustensiles de ménage [illegible] baignoires et de toutes formes, fontaines à lavoir et autres [illegible] d'autres articles trop longs à énumérer, ainsi que garderobes pour cabinets et chaises percées sans odeur, installations de bains, pompes et lavabos.

Spécialité de travaux de bâtiments en zinc, pour corniches, ventilateurs de toiture, chassis, dalles, tuyaux, etc.

Couverture en zinc garantie vingt ans sans réparation. 4 mars

J. MENARD,
181, Vieille Levée, entre Quartier et Hôpital.
Graines fraîches de jardinage.

RECUS par le navire Pyramid du Hâvre, un grand assortiment de graines de choux, carottes, betteraves, laitues, chicorées, scaroles, cressons, persil, cerfeuilles, navets, radis, poireaux, oignons, concombre vert, [illegible] blanc, melons, celéri, plein blanc et rose, tomattes, chouxfleur. Aussi en vente une grande variété de plantes et arbustes de choix en pots, à vendre à des prix très modérés.
1erjuillet

Magasin de Musique et d'instruments de musique en liquidation.

T. E. BENOIT, No 7e, rue de Chartres, entre Conti et Bienville, offre son grand assortiment d'instruments et de musique à des prix réduits, qui ne laisseront rien à désirer à l'acheteur pour le bon marché:

Guitares de	$3 à $40.
Violons de	$1 25 à $12.

Flutes, Clarinettes, Flageolets, instruments en cuivre pour musique militaire, fournitures et accessoires pour tous les instruments à très bas prix.
La monture de cordes de guitare à 40 c.
do do de violon 25 c.
Musique classique et moderne,
40 pour cent de remise sur les prix marqués.
MM les marchands de la campagne trouveront un grand avantage en s'adressant à lui pour ce dont ils auront besoin dans cet article.
17 déc

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.
Capital $300,000 payé.
Surplus de 200,000 en réserve.
JAMES WALKER, JAMES A. PORTER,
Secrétaire. Président.

ASSURANCES contre l'Incendie, les risques de Mer et Rivières, &c., faites au plus bas prix, et toutes pertes réglées et payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, No. 33, rue du Camp.
24 mars—1an W. B. PARTEE, agent.

COGNAC—En débarquement du navire O. J. Chaffee de Bordeaux, et à vendre par le soussigné—
120 futailles Cognac Connié et Martin.
30 do do A. Dussaut Jeune.
DOMINIQUE LANATA,
10 août No 9 et 10, rue Jefferson.

EN débarquement du navire Ohio, de Bordeaux, 100 barils vin blanc Haut-Sauterne,
50 barriques vin rouge.
DOMINIQUE LANATA,
10 août 9 et 10, rue Jefferson.

EN débarquement du navire Orlando, du Havre, et à vendre par le soussigné
25 douzaines fromages (tête de Maure, 1re qualité.
DOMINIQUE LANATA,
10 août Nos 9 et 10, rue Jefferson.

EN magasin et à vendre par le soussigné—toujours en mains et de première choix—
1000 caisses macaroni et vermicelli, 100 caisses salaisons assorties, 1000 paniers huile Plagniol, 200 livres saucissons de Boulogne, 200 c. huile Bunyaipe, 50 caisses eau verte, 100 caisses eau fleurs d'orangers grands et petits modèles, 5 balles clous de girofles, 50 caisses marasquin, 30 barils plomb de chasse, 50 caisses absynthe Suisse, 200 caisses vin Haut-Sauterne, 200 caisses vin rouge Château Belair, 200 do vin St Julien, 50 barriques vin rouge Brunkfort 1844, 10/4 et 10/8 vieux Cognac. DOMINIQUE LANATA,
10 août 9 et 10, rue Jefferson.

Rail-Road de Carrollton et de la Nouvelle-Orléans.—Nouvel arrangement.—Heures des départs.—Ouverture des Avenues, chemins de fer de Louisiana et Napoléon et réduction des prix à dater du 4 février 1850.

Billet pour toute distance au-dessus de l'Avenue Louisiana,	15 cents.
Billet d'enfans de 5 à 12 ans	10
do jusqu'à l'avenue (les enfans moitié prix),	10 do
50 billets pour aller aude-là de l'avenue ou de Carrollton,	$5 00
50 billets jusqu'à l'avenue,	4 00

Abonnemens personnels par mois, quelque soit la distance.

Les chars partent du dépôt de la rue Baronne comme suit:
Chars par chevaux 6 1/2h. A. M. 9 1/4 et 11 1/2 P. M.
do à vapeur toutes les heures de 8 h. A. M. à 8 heures P. M.

DE CARROLLTON.
Chars par chevaux—5 h. A. M. 8 h. et 10 h. P. M.
do à vapeur, toutes les h. de 7 h. A. M. à 7 heures P. M.

LIGNE DE LAFAYETTE.
Quelque soit la distance (enfans moitié prix) 10 cts
30 billets, $4 00
Billets personnels par mois, 5 00
Heures de départ.
De Lafayette, en été, 6, 7 et 7 1/2 A. M.
De la rue du Canal do 6 1/2, 7 1/2 et 8 A. M.
De Lafayette en hyver 7 et 7 1/2 A. M.
De la rue du Canal 7 1/2 et 8 A. M.

Après ce moment les départs se succèderont toutes les 15 minutes jusqu'à 8 heures du soir, moment ou les départs deviennent fixés à 8 1/2, 9, 10 et 11 heures P. M. de la rue du Canal et 8 1/2, 9 1/2 et 11 1/2 de Lafayette. JOHN HAMPSON,
4 fév Ingénieur en chef.

PEINTRE.
A. C. JAUME,
Peintre de portraits et professeur de dessin. Leçons à son atelier de 9 à 6 heures du matin Leçons en ville.
Rue Royale, 212 [illegible]—1an

A LOUER.

UN beau Magasin neuf en briques à trois étages, venant d'être bâti, situé à Lafayette, rue Tchoupitoulas, entre les rues Ste Marie et St André, vis-à-vis le wharf des steamboats de la ligne de Chagres.
AUGUSTE MOLIER,
21ja No 90 rue St-Louis

Magasin à Louer.

A LOUER le magasin maintenant occupé par M. G. W. Dubar, No 20, rue de la Douane entre Chartres et Levée. Possession en sera donnée en juillet. 29mai

A LOUER—Le magasin No 6, rue Conti, occupé présentement par MM. J. B. Plauché & Co—Possession en sera donnée le 1er juillet. Pour les conditions, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co.,
30mai 22, rue St Louis

A louer.—UNE jolie résidence bien aérée, située rue Constance, entre celles des Orangers et Richard; on la louera à bon marché à un bon locataire, du 1er juin au 1er novembre prochain. Pour plus amples informations, s'adresser à DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
29mai 35, rue Natchez.

A LOUER—Deux jolies résidences bien aérées, convenablement distribuées pour des familles, situées rue Condé, entre Hôpital et et Quartier. Pour les conditions, s'adresser à
DOMINIQUE LANATA,
11ja rue Jefferson, No 9.

A LOUER—Un bureau au 2e étage, ayant balcon sur la façade, situé au No 13, rue Bienville.
Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à A. COUTIN & RANSON,
18ja 13, Bienville

A LOUER—Le rez-de-chaussée du beau magasin No 20, rue de la Douane. S'adresser à DE FOREST & Co.
1 août

A LOUER.

LE MAGASIN No 58, rue Gravier, occupé maintenant par MM. McCutchon & Co. On en donnera possession le 1er novembre prochain. S'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co,
16juil 17 et 19, rue St-Louis

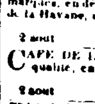

EN débarquement du navire Rajah, de N.-York, à vendre par le soussigné:
Sulfate, acétate, et hydrochlorate de morphine
Chloroforme, huile de Croton Tiglium.
Mouche bora vessie; Opium
Encre à marquer le linge, de Tarrant.
do do do de Payson.
Racines d'iris et d'angélique.
Jalap, rhubarbe et ipéca en poudre.
Salsepareille du Dr Townsend
Vermifuge canadien de Wilner.
do de Fahnestock.
Magnésie effervescente de Tarrant.
Eaux minérales des sources de Saratoga.
Charpie anglaise, &c, &c, &c.
50 barillets tamarins frais de laderniere récolte.
E. MOUGRIN, Pharmacien,
13août Encoignure Douane et Dauphine.

DISSOLUTION—La société ci-devant existante sous la raison McDowell & Peck, est par le présent dissoute d'un commun accord et le nom social sera employé pour la liquidation.

Les soussignés ont formé ce jour une société pour les affaires de commission sous la raison McDowell, Mills & Co
R. McDOWELL,
W. MILLS,
R. MILLS,
J. R. McDOWELL.
Nlle-Orléans, 29 juillet. 30juil

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BRUNY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No 122, entre Conti [illegible]
2 dec 1an et St Louis.

EN débarquement du navire O. J. Chaffee, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés,
200 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc.
300 do do St-Julien.
100 do do Cantenac.
12 barriques do St Julien.
50 do do St Estèphe.
100 do do Bassens.
57 1/2 do vin blanc Haut Sauterne.
FERRO FRERES,
5août—15f Enc. Royale et Dumaine

ON demande dans une maison de commission un jeune homme parlant anglais. S'adresser à
1août DE FOREST & Co

AMIDON—En débarquement du brick John French, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & CO,
1août 26, Vieille Levée.

CIGARES—79,000 cigares de la Havane, de différentes qualités et des meilleures marques, en débarquement de la barque Millaudon, et à vendre par D. BORNIO Jr.,
2août 34, rue Gravier.

CIGARES DE LA HAVANE—Reçus de la Havane de différentes qualités et des meilleures marques, en débarquement de la goélette Fairey, de la Havane, et à vendre par
BORNIO JR.
2 août 34, rue Gravier.

CAFE DE LA HAVANE—[illegible] première qualité, en magasin et à vendre par
D. BORNIO JR.
2 août 34, rue Gravier.

PICADURA—5 barils de première qualité, à vendre par D. BORNIO Jr.,
34, rue Gravier.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] Palma, nas, Cabargas [illegible] de Oro, Colon, etc, Dos Dos D. BORNIO JR.,
34, rue Gravier.

SUCRE—[illegible] caisses sucre blanc et jaune en débarquement du brick Millaudon, de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co,
2août 26, Vieille Levée.

CIGARES—79000 Regalias, Brigidita par Havane, Victoria Paz et Conquista de Mexico, en déchargement du brick Millaudon, à vendre par
TROISGROS & Co,
2août 26, Vieille Levée.

VINS—60 barriques vin rouge Montferrand, 30 do do St Estèphe, 80 do do vieux St-Julien Médoc pour famille, 70 do do Château Margaux co, 15 do do do Château Lafitte, do 40 demi-barriques do do Château Margaux do do vin blanc Haut Sauterne, 70 do do Haut Barsac, 10 demi pipes cognac, 10 quarts do très vieux à vendre par
DUBUCH FRERES,
24 juil 77 rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

200 Caisses vin rouge St-Estèphe, 150 do do St-Julien, 100 do château Latour vieux, 100 do château Lafitte, 50 do château Margaux, 70 do Cos destournel très vieux, 70 do château Margaux en 24 demi bouteilles, 60 do vin blanc Haut Sauterne, 150 do do Haut Barsac 40 do do en 24 demi bouteilles, absinthe, kirsh, anisette, liqueurs assorties, bouchons, damejeannes, curaçao, marasquin, huile Plagniol, champagne, etc. etc. etc., à vendre par DUBUCH FRERES.
24 juil 77 rue St Louis, entre Royale et Bourbon

EN débarquement du navire Radius, venant de Bordeaux:
40 barriques vin ordinaire Montferrant.
10 do vin Frontignan de 1846,
40 barils vin blanc,
huitièmes eau de vie, 245 caisses Muscat.
A vendre par H. NOEL & GUIRAUD,
24juil 163, rue Royale

ARTICLES DIVERS.—50 paniers huile d'olive, 15 barriques vin St-Estèphe, 240 barrillets graisse No 1, 5 barils vieux Porto, 50 caisses thé, 20 barriques vin rouge Amorti, 200 sacs café de Rio prime, 31 caisses blanc de baleine New-Bedford, 50 caisses chandelles de l'Etoile, 50 caisses tabac, 150 do savon, fantaisie et ardoises, 30 tierces jambons enveloppés sucrés, 5 sacs poivre noir, 10 sacs poivre et épices, 10 caisses citrons secs, 20 caisses vin de Porto, 15 boucauts sucre, 20 barils sucre écrasé et en poudre, 5 caisses sardines, 20 sacs bouchons, 10 barils vieux whiskey de Bourbon, 20 do rectifiée, 10 barillets tabac commun, 1 caisse tabac à fumer, 10 caisses tabac à priser, 100 damejeannes de 3 et 5 gallons, 5 barils huile de graine, 10 douzaines langues de bœuf, 10 barils mess porc, 5 caisses fruits au jus, 10 caisses cornichons, 10 paniers champagne, 30 pipes eau-de-vie, qualités assorties, et à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
19juillet—a 22, rue Gravier.

Maison de Commission à Paris.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et commerçants en général, que leur maison à Paris se chargera de l'avenir des achats en commission de toutes espèces de marchandises soit pour les Etats-Unis ou tout autre pays. Leur longue expérience dans les affaires en général, les mettra à même de contenter ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance, ils se chargeront aussi des ventes en consignation à la Nouvelle Orléans et Paris, feront toutes les avances de fonds nécessaire à ce genre d'affaires à des conditions raisonnables.
50, Petites Ecuries,
Paris. } H. DE GOER & RIFFLARD
21, Magasins, N O } 15av—

C. GODIN
Libraire, Relieur et Papetier,
133, RUE DE CHARTRES, 133,
Vient de recevoir un bel assortiment de boites de Bureaux.
Atelier de reliures en tout genre.

Seines, Fil à seines et Amorces.

P. LEVERRIER, rue Chartres, 76, vient de recevoir et offre à vendre aux prix le plus modéré, un grand assortiment de Seines pour la pêche et plusieurs millions de capsules ou amorces françaises, marque F. L., en boites de 100 et 200 ou 1re qualité et aux imitation allemande. 21 jt

Dépôt d'Eau de Cologne en qualité supérieur à tout ce qui a été présenté sur la place.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre audessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, qualité supérieure en litres, demi litres, quart et huitième de litre, ainsi qu'en rouleaux et en boites.
Bonne qualité à $1 50 le gallon;
Surfine qualité à $2 50 le gallon;
Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville peuvent contenter leurs acheteurs et faire encore un très beau bénéfice. 4 fév

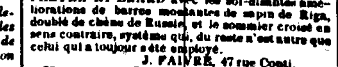

PIANOS.
J. FAIVRE, facteur de pianos.
BREVETÉ A PARIS,
Pour le système en fer perfectionné,

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient de recevoir un nouvel assortiment de PIANOS PICOLO demi obliques. Il garantit l'avantage de son système en fer, spécial sous tous les rapports. Quoiqu'en puissent dire quelques personnes peu connaisseurs, le son, loin d'être strident, est velouté et d'une pureté remarquable.

J. FAIVRE a également en magasin des pianos PLEYEL ET ERARD avec les soi-disantes améliorations de barres montantes de sapin de Riga, doublé de chêne de Russie, et le sommier croisé en sens contraire, système qui, du reste n'est autre que celui qui a toujours été employé.
J. FAIVRE, 47 rue Conti,
29 nov entre Chartres et Passage de la Bourse

MARCHANDISES NOUVELLES.

EN magasin et en déchargement des navires Sultana, Maid of Orleans, Quebec, Wabash, Lucas et Allegheny, du Nord, et W. V. Kend, de Liverpool:
5 caisses cotonnade;
10 do casimire noir et façonné;
3 do et 2 balles drap noir et façonné;
4 do satinet bleu et noir;
4 do et 2 balles couvertures;
7 do alpacca façonné et noir;
20 do d'indiennes imprimées;
7 balles flanelle rouge et blanche;
2 caisses de [illegible];
3 balles de [illegible];
10 do [illegible] blanc;
10 do coton écru;
4 do ginghams;
2 do [illegible];
2 do nappes en couleurs 5/4 et 10/4;
1 do do et serviettes françaises;
Et un grand assortiment de chemises de coton et calecons en laine et coton, gants, châles, articles pour modistes, bas de soie et fil, coton en bobine, mousseline de laine, &c., à vendre par
L. MAAS,
30 mars—6m 47, rue de Chartres.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—216 caisses, en déchargement des navires Middlesex et Cornelia, à vendre par
R. G. HOBBS & Co,
8 août 12, rue de la Douane.

Maisons de Commission.
H. NOEL & GUIRAUD,
163, RUE ROYALE.

150 [illegible] St Julien, St Estèphe, &c; [illegible] Sauterne, Barsac, Santerne, &c.
10 barriques Château Lafitte;
4 do do Margaux;
8 do St. Emilion Laborde;
12 do Haut St. Emilion;
150 barils Madère;
40 do Xerès;
1000 caisses vin rouge et blanc de toute marque;
200 paniers Champagne;
150 caisses absinthe suisse, marque Pernod;
40 do kirsch do do
10 do fruits à l'eau de vie;
6 1/8 et 36 1/4 eau de vie;
30 meules gruyère. 29mai

Marchandises Suisses.
8 balles guinghams de différentes largeurs;
4 do madras;
1 do bretelles.
Mousselines, mouchoirs et robes brodées, en magasin et à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
29mai 163, rue Royale

EN MAGASIN ET A VENDRE PAR
A. DELAMARE,
No 25, rue St-Louis

15 quarts pipes cognac, Dumas jeune, 4e preuve,
25 do do Rochelle, Camus, do,
15 do et 8 1/2 do do United Proprietors,
12 do et 4 do do do Pinet Castillon 1846,
4 1/2 et 5 quarts do Pasteau Charruyer,
2 do et 4 do do O Dupuy, pâle 1846,
100 barriques vin rouge (bon ord.) différents crûs,
40 do do de famille Margaux Médoc,
6 do do vieux Brinckfort,
60 barils vin blanc Sauterne et Barsac,
20 do do vieux do,
15 do Madère de Sicile,
1 pipe vieux do Old Reserve,
1 do do Old London Particular,
1 do do Old Palestine,
100 paniers champagne Ancor Brand,
40 do Ducal Grape,
25 do Capt. May,
25 do Gen. Taylor,
100 caisses vin rouge St-Julien et St Estèphe.
20 do do 24 1/2 bouteilles,
50 do Léoville,
40 do Haut-Talence,
40 do Château-Lafitte,
20 do 24 1/2 bout. do,
20 do vieux vin Haut-Brion,
100 do vin blanc Haut-Sauterne,
30 do do do 24 1/2 bouteilles,
8 pipes genièvre de Hollande,
1 puncheon rum de Jamaïque et 1 Ste-Croix,
1 do Irish Whiskey,
150 gallons Mayork directement importée,
4 quarts pipes cognac Otard Dupuy 1842, et un assortiment général de tous les articles en liquide, nécessaires aux cafés. 15 juin

EN magasin et à vendre par LOREILHE & CO.
Encoignure Douane et Royale.
20 1/2 et 1/4 pipes cognac de preuve S. Richard,
10 1/4 do do do do do,
10 1/4 do do de Propriétaires Unis,
5 1/4 do do de Comiec & Martin,
10 1/4 do do de Pellevoisin,
5 1/4 do do de John Pinet,
70 barriques St Julien, St-Estèphe, Montferrand
20 do vin rouge Lucayrais pour famille,
7 do do Chateau Lambert,
10 do do St Julien 1840 et 1842,
50 barils vin blanc Haut Sauterne et Barsac,
10 do do Preignac,
10 1/4 Madère, 10 1/4 Xerès, 25 1/4 Porto,
400 caisses vin rouge St-Brion J. E. Larrieu prop.
40 do do Pape Clément La Mission,
40 do grand vin Château Latour,
25 do Gruau Larose,
300 do St Julien, St Estèphe et Léoville,
40 do vin blanc Preignac,
75 do Barsac et Sauterne,
200 paniers champagne Cordon Rouge,
25 do do 1re qualité Ivroy, 50 do Grape
25 do Crown, de Jacquesson fils,
7 pipes genièvre de Hollande,
10 c., 25 paniers chaque, anisette de Bordeaux,
100 damejeannes de 5 gallons et 15,000 bouchons,
50 paniers guignolet d'Angers,
50 caisses marasquin, curaçao et liqueurs,
10 caisses 1000 1/2 boites sardines, 150 do absinthe suisse et kirsch, 150 do vermicelli et macaroni
300 demi boites raisins secs (Layers) 9e juin

BON MARCHE!

LES soussignés ont l'honneur d'appeler l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne sur les articles suivants qu'ils vendront en gros et en détail à des prix les plus réduits possibles.
20 caisses et balles jaconats anglais,
4 do do français,
200 pièces rideaux brodés très riches,
1000 do mousseline unie et façonnée, qualités nouvelles,
1000 do bon coton, 8 et 9 yardes, 1re qualité,
1500 douzaines mouchoirs batiste, pur fil, très fins,
1500 pièces mouchoirs foulards pure soie, nouveaux dessins,
4 balles bas fil, écru et blanc,
500 douzaines mouchoirs Verona,
1200 do Madras et imitation,
7 caisses alpaccas assorties de qualité,
1500 courtepointes de 9 à 12/4,
15 caisses toile d'Irlande pour chemises,
3 do plattilles 7/8 et 4/4 pur fil,
2 do toile à drap, 10 et 12/4,
6 do gingas pur fil ordinaire,
2 do do superfins,
2 do do l'aison,
1000 douzaines fil noir glacé No 30 à 72,
250 grosses agraffes piqués No 1 à 4,
150 tablettes coton écru, 4/4, marques diverses,
120 douzaines écharpes crêpe, ainsi qu'un assortiment général d'articles de fantaisie, tels que soierie, dentelle, coutil très fin, bas soie, gants chevreau, soie et fil, parapluies et ombrelles, etc.
F. Y. COMER & CO.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 60, rue Gravier

A reçu une commission, recueillir des [illegible] conférés par les gouverneurs des Etats suivants, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 8mars—1an

EN débarquement des navires Eli Whitney et Oscar, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, sur la Levée ou à leur magasin à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me Municipalité.
140 barriques bon vin rouge pour famille.
BOYER FRERES, Encoignure
10juin Moreau et Mandeville, 3me Municipalité

Semoule ou Farine.

A l'usage des familles, hôtels, restaurants et bateaux à vapeur.

Cet ingrédient infiniment supérieur au riz, tapioca etc., connu depuis des siècles en France, en Italie et en Allemagne où l'on en fait une consommation générale, devient très économique dans les ménages pour l'usage journalier des soupes; également délicieux à en préparer certains mets. D'un bon goût, il fortifie l'estomac, convient aux malades et convalescents, à vendre par
J. F. BERCIER,
3av 54, Vieille Levée.

INCESSAMMENT attendu par les navires Jane Pomell et Emma Watts, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés
145 barriques vin rouge (marques diverses) et bon ordinaires. BOYER FRERES,
Encoignure Moreau et Mandeville, 3me
25 avril Municipalité

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,
AVEC DESINFECTION.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

N. B.—Ne pas confondre son système avec celui d'un entrepreneur, qui prétend opérer par le moyen d'une pompe . . . . , tandis qu'il ne sert tout simplement qu'une charrette à nègre, et qu'il ne connait de la désinfection que l'odeur qui est tout ce qu'a à emporté du service du neur Trimaille.

Nouveau Système de Vidange
PAR LE MOYEN D'UNE POMPE
Et l'emploi d'une substance qui rend l'opération complètement inodore,
Par B. DUMACHER & CO.
Bureau No 135, encoignure St Anne et Dauphine, et No 2, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville, Nlle-Orléans. 15 juin—1an

BARRES ET CERCLES EN FER, en décharge ment du navire Florida, de Liverpool, et vendre à bas prix et en lots à la convenance de acheteurs.

180 paquets cercles en fer anglais des diamètres suivants: 3/4, 7/16, 1/2, 5/8.

4840 barres fer anglais comme suit: 305 barres 3/4; 140 do 7/8; 58 do 1; 30 do 1 1/4; 26 do 1 1/2; 220 do 5/8 carré, 389 do 3/4; 181 do 7/8; 45 do 1, 28 do 1 1/4; 212 do 1 1/3x3/8; 20 do 3 1/2x7/16, 77 do 1 1/8x1/2; 140 do 1 1/4x1 1/4; 179 do 1 1/4x3/8, 70 do 2 1/16x1 1/4; 434 do 1 1/4x 5/8; 127 do 1 3/8x1/2; 88 do 1 3/8x3/8; 64 do 1 3/8x7/16; 60 do 1 3/8x1/2; 116 do 1 1/2x1 1/4, 560 do 1 1/2x3/8; 180 do 1 1/2x1/2; 48 do 1 1/2x 1/8; 104 do 1 3/4x1/4; 400 do 1 3/4x1/4; 50 do 1 3/4x1/2; 226 do 1 3/4x3/8; 102 do 1 3/4x3/4; 55 do 2x3/8; 85 do 2x1/2; 36 do 2x5/8; 51 do 2 1/2x3/8; 34 do 2 1/2x1/2.
DUPOUR, WILLIAMSON & Co, &
13jn 35, rue Natchez

A VENDRE en magasin par F. ROUMIEU, rue St Louis, No. 20,
60 barriques vin rouge bon ordinaire, marque Montferrant.
40 quarts cognac diverses marques.
40 barils vin blanc diverses marques.
40 barils whiskey, diverses qualités, Irish, old Monongahela, et Bourbon.
10 barils punch-brandy
4 do cherry do
40 caisses absinthe de Yersin & Lecoultre.
50 paniers champagne, diverses marques.
150 paniers guignolet.
1000 do anisette, diverses marques.
250 caisses curaçao, divers modèles.
100 do marasquin do.
100 do eau de vie de Dantzick.
100 do eau verte estomachique.
200 do liqueurs extrafines, bouteilles gravées.
150 do do carafons.
150 do do fines.
25 barils mess, diverses qualités.
Sirops assortis, eau de fleur d'oranger, &c. &c.
Et tout ce qui compose l'assortiment des cafés.
24ja F. ROUMIEU.

EN débarquement du navire Radius, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné
60 barriques vin rouge St. Julien;
10 do do St. Estèphe;
12 do do Médoc pour familles;
40 demi-barriques Haut Sauterne;
20 do do vinaigre double de Bordeaux;
20 quarts cognac 4e preuve, Th. Mouleria;
40 huitièmes do do do;
100 caisses Sauterne;
450 do St. Julien;
100 do St. Estèphe;
250 do vins "Eyquem," bouchés à l'émeri, "Gruau Larose" Haut Brion" Ch. Gisours" "Léoville" "Margaux" "Cantenac" "Sauterne."
100 paniers bouteilles vides;
7 balles de 20 sacs de 500 ch. bouchons superfins
20 caisses de 10 paquets prunes sèches;
100 paniers anisette extra-superfine de Chauvet.
16juil V. & E. MAIGNAN, 85, St-Louis.

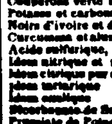

EN débarquement du navire Union de New-York, un grand assortiment de drogues, ingrédiens pour teinturier, etc., parmi lesquels se trouvent les suivants:

Bois de Campèche rapé en barils,	do.
Bois de Campèche rapé, St Domingue	do,
Idem jaune, Fustet	do,
Idem rouge, Brézil,	do,
Idem " Santal,	do,
Ochre jaune en poudre,	do,
Couperose verte bien sèche,	do,
Potasse et carbonate de soude,	do,
Noirs d'ivoire et de fumée,	do,
Curcuma et alun	do,
Acide sulfurique,	en tourilles,
Idem nitrique et muriatique,	do,
Idem citrique pur et cristallisé,	do,
Idem tartarique	en boites,
Idem oxalique	do,
Bicarbonate de Soude	do,
Prussiate de Potasse pur,	
Chlorure de chaux en pots,	
Pommade du Burnlon,	véritable,
Salsepareille du Townsend	do,
Idem de Sands,	do,
Phénix Bitters de Moffat,	do,
Pilules purgatives de Moffat,	do,
Encre à marquer le linge, de Tarrant,	do,
Composition de Grandjean pour les cheveux,	do,
Vermifuge canadien,	véritable,
Idem de Fahnestock,	do,
Magnésie calcinée de Henry,	do,
Poudres de Seidlitz, grandes boites,	do,
Herbes pressées, fraîches et assorties;	
Petites balances et les poids, etc.	

A. A. PEYCHAUD,
16juil No. 123, rue Royale.

VENTES DU JOUR.
Groceries, Provisions, Liqueurs.
PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI samedi, 17 courant, à dix heures, et continuer à l'encan au magasin No 57, rue des Magasins.
[illegible] Rio, 80 barillets clous,
20 caisses fromage, 30 caisses verrerie,
200 paniers champagne, 120 caisses vin rouge,
Jambons, lard fumé, épaules, bœuf, maquereaux, beurre, thé, sucre, cigares, liqueurs, amidon, huile à lampe, huile d'olive, eau de vie, genièvre, whiskey, vinaigre, etc. 17 août

Farine aigre.
PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI samedi, 17 courant, à dix heures et demie, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra,
100 barils farine aigre, en déchargement du steamer Crescent, vis à vis la rue Girod. 17 août

Vente par ordre des gardiens du port.
PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI samedi, 17 août 1850, à dix heures, il sera vendu, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra, vis à vis la rue Poydras,
22 tierces jambons enveloppés marque G. avarié à bord du steamer J. L. Crittenden, de Cincinnati à ce port. 17 août

Vin Rouge.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur

AUJOURD'HUI, 17 août 1850, à 5 heures, il sera vendu sur la Levée, vis-à-vis la Monnaie, au débarquement du navire Ohio, venant de Bordeaux,
20 barriques vin de famille St-Estèphe,
20 do do do Pauillac.
Conditions à la vente. 17 août

VENTES A L'ENCAN.
Navire Diogène.
PAR MORPHY & NEVIUS.

LUNDI, 26 août 1850, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, il sera vendu à midi précis, sans réserve, et du consentement des parties intéressées, pour effectuer un partage,

Le navire du voilier de 1re classe DIOGENE, du port de 491 tonneaux, avec ses cordages, apparaux, meubles, tel qu'il se trouve en ce moment amarré au premier wharf de Lafayette, au-dessous du débarcadère des steamboats, où on peut aller l'examiner. 16 août

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ dit l'Ecriture. Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréatif JUNO CORDIAL DU DR. LARZETTE est prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles, et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques. Il est d'un goût agréable et d'une valeur inappréciable pour les personnes sans enfans.

ATTENTION. Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New York (seul agent américain) est contrefaite.

En vente à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co, No 151, rue Chartres, à la Havane, par J. Valdès.
13 mars—6m v et c

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Terrebonne—*A Mme Tyrell*—Vous êtes par ce- ci, notifié de faire votre chemin sur le Grand Caillou, borne en haut par les terres de M. Jones, et en bas par celles de R. R. Butler, d'aumoins soixante pieds de large, et pour la largeur de trente pieds, tous arbres, troncs d'arbres, racines et autres obstructions seront coupés et nivelés jusqu'à la surface du sol, il sera creusé, sur les deux côtés du chemin, un fossé d'aumoins trois pieds de large au sommet et deux pieds à la base, et la terre extraite des dits fossés jetée au centre, et bien nivelée et tassée. Il sera creusé des fosses de traverses, partant du fossé qui longe le chemin en nombre, en largeur, et en longueur suffisant pour empêcher lesdits chemins d'être inondés pendant les fortes pluies, les dits fossés de traverses devront être bien arrêtés sous les ponts, et fortement pontés, les ponts devront avoir au moins dix huit pieds de large, et devront être au moins construits sur des seuils de cypre et couverts de fort pieux ou planches, n'ayant pas moins de deux pouces d'épaisseur, qui seront solidement assujettis et liés dans toutes leurs longueurs avec des points de fer, et si le chemin n'est pas fait dans le délai légal je procéderai en accord avec la loi.
P. L. ROUSSEL,
Inspecteur de chemins
Paroisse de Terrebonne, 26 juillet 1850 15août—3

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Terrebonne—*A M. John Hagan*—Vous êtes, par ceci, notifié de faire votre chemin sur le Bayou du Large, borné en haut par les terres de R. R Barrow, et en bas par celles de R. R. Butler, d'aumoins soixante pieds, et pour la largeur de trente pieds, tous arbres, troncs d'arbres, racines et autres obstructions seront coupés et nivelés jusqu'à la surface du sol; il sera creusé, sur les deux côtés du chemin, un fossé d'au moins trois pieds de large au sommet et de deux pieds à la base, et la terre extraite desdits fossés, jetée au centre et bien nivelée et tassée. Il sera creusé des fossés de traverses partant du fossé qui longe le chemin, en nombre, en largeur et en longueur suffisant pour empêcher lesdits chemins d'être inondés pendant les fortes pluies, lesdits fossés de traverses devront être bien arrêtés sous les ponts et fortement pontés, les ponts devront avoir au moins dix huit pieds de large, et devront être assis sur au moins six forts seuils de cypre et couverts de fort pieux ou planches, n'ayant pas moins de deux pouces d'épaisseur, qui seront solidement [illegible] si le chemin [illegible] délai légal je [illegible] loi.
P. L. ROUSSEL,
Inspecteur des Chemins
Paroisse de Terrebonne, 26 juillet 1850.
15août—3f

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Terrebonne—*A M. Jones*—Vous êtes, par ceci, notifié de faire votre chemin sur le Grand Caillou, borné en haut par les terres de R. R. Barrow et en bas par celles appartenant à Mme Tyrrell, d'au moins soixante pieds de large, et pour la largeur de trente pieds, tous arbres, troncs d'arbres, racines et autres obstructions seront coupés et nivelés jusqu'à la surface du sol; il sera creusé sur les deux côtés du chemin, un fossé d'au moins trois pieds de large au sommet et de deux pieds à la base, et la terre extraite desdits fossés jetée au centre et bien nivelée et tassée. Il sera creusé des fossés de traverses partant du fossé qui longe le chemin en nombre, en largeur et en longueur suffisant pour empêcher lesdits chemins d'être inondés pendant les fortes pluies, lesdits fossés de traverses devront être bien arrêtés sous les ponts et fortement pontés, les ponts devront être assis sur au moins dix-huit pieds de large et devront être assis sur au moins six forts seuils de cypre et couverts de forts pieux ou planches n'ayant pas moins de deux pouces d'épaisseur, qui seront solidement assujettis et liés dans toute leur longueur avec des points de fer, et si le chemin n'est pas fait dans le délai légal, je procéderai en accord avec la loi.
P. L. ROUSSEL,
Inspecteur des Chemins
Paroisse de Terrebonne, 26 juillet 1850.
15août—3f

Vins et Eau-de-vie, a Vendre par
J. MORIN, 186, Vieille Levee.

50 BARRIQUES vin de Bordeaux pour l'ordinaire de différentes marques,
25 barriques vin vieux de St-Emilion,
10 barriques vin vieux de Margaux,
10 barriques vin de Roussillon F. Durand,
10 barriques Bergasse,
10 barils porter, F. Durand,
5 barils Muscat de Roussillon F. Durand
EAU-DE-VIE.
50 quarts de la marque J. Eraud, cognac,
25 quarts de la marque A. Bierille, Cognac,
25 quarts de la marque de Montezun, en champagne de cognac. 28avril

Librairie de Lelièvre.
210, Rue Royale, encoignure Place St-Antoine

RECU par les derniers arrivages du Havre:
Guizot—Discours sur la révolution d'Angleterre
do —Histoire de la révolution d'Angleterre
Lamartine—Les Girondins.
Paul Feval—Les Amours de Paris.
Dumas—Les Quarante-Cinq.
Flemming & Tibbins—Dictionnaire Royal, anglais-français et français-anglais.
Bescherelle—Dictionnaire National.
Grisier—Les armes et le duel.
Collection des Romans populaires.
L'Art de prévenir les sexes
Debay—Médecine du visage.
Conseils aux femmes pour la conservation de la beauté, &c.
Cruvelhier—Médecin de la famille.
Bigel—Manuel d'Hydrosudothérapie.
Baldou—Hydrothérapie.
Scoutetten—Hydrothérapie.
Schedel—Examen critique de l'Hydrothérapie.
Bigel—Homœopathie domestique.
Jahrr—Homœopathie.
Beuninghausen—Thérapeutique Homœopathique
Bouchardat—Formulaire Magistral pour 1850.
Cours de paysages par Turpenne
Album du jeune paysagiste.
Etudes de dessin.
Livres de prières de toutes reliures.
Livres de piété et de liturgie.
Sermonaires, prônes, bréviaires, missels, &c.
Musique sacrée, cantiques notés, &c.
Abonnement à l'Illustration à $6 par an.
do au Journal des demoiselles, des jeunes filles, &c.
do à la Musique Journal de Musique.)
V. Value's Ollendorf's—New Method With Key.
Rowan's French reader.
Companion to Ollendorf's Method.
Ollendorf's, primary lessons in French.
De Fiva's Elementary, French reader.
do Classic, French reader.
Collot's Dramatic, French reader.
Surenne's French pronouncing dictionary.
Mme Coutan—Choix de poésies à l'usage des jeunes personnes.

Le sieur LELIEVRE se charge de toutes les commissions en librairie, instruments de chirurgie, de physique, de mathématiques, &c, ainsi que pour les préparations anatomiques.

Assortiment de papiers à lettres français, fournitures de bureaux, articles pour le dessin, imagerie chapelets, médailles pieuses, &c. &c. 15juin

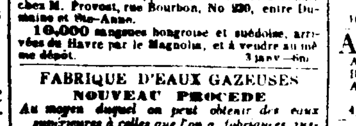

10,000 SANGSUES—Reçues par le steamboat Ohio, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, aux prix les plus modérés.
1juil J. P. SOUBIRAN.

GRAND ASSORTIMENT DE SANGSUES HONGROISES ET MAROCAINES—Arrivé récemment du Havre, par l'Austerlitz, et à vendre chez M. Provost, rue Bourbon, No 220, entre Dumaine et Ste-Anne.

10,000 sangsues hongroise et suédoise, arrivées du Havre par le Magnolia, et à vendre au même dépôt. 3janv—6m

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES
NOUVEAU PROCEDE
Au moyen duquel on peut obtenir des eaux supérieures à celles que l'on a fabriquées jusqu'à ce jour.

LE seul mérite de l'Eau de Seltz particulièrement consiste à tenir en dissolution la plus grande quantité possible de gaz acide carbonique: ce résultat ne peut s'obtenir que par une forte pression du gaz contre l'eau: on a employé pour produire cet effet des appareils d'une grande complication et par cela même difficiles à faire fonctionner, dont le fer ne permettait pas de pousser l'opération au delà d'une certaine limite, limite trop restreinte. De là vient que bien des personnes se plaignent que les eaux ne sont pas piquantes et que presque toujours il faut prendre, pour déboucher les bouteilles, une trop grande peine. Le gaz doit être en très grand excès, pour qu'il puisse chasser vivement le bouchon aussitôt qu'on coupe le lien qui le retient à la bouteille et que même il projette une portion du liquide au dehors.

C'est ce résultat que jusqu'à présent on n'avait pu obtenu sans de grandes difficultés et que l'on obtient au moyen d'un nouveau système de machine dont la simplicité ajoute à la force, qui permet au soussigné de fabriquer des eaux de première qualité et d'assurer au public qu'il trouvera chez lui constamment des eaux [illegible] artificielles gazeuses en grandes et demi-bouteilles.
L. PINAC, Pharmacien
4 mai Encoignure Dauphine et d'Orléans

A VENDRE à des prix très réduits, pour clore sa cargaison, par l'Arendal.
En Douane:
Cognac de M. Castillon jeune, 1848, 4e preuve.
22 futailles en 1/8, 1/4 et 1/2 de pipe.
En Magasin:
480 caisses vin rouge St Estèphe, Médoc, 1846.
41 do do Ch.-Marg. et Ch.-Larose, 1842.
76 do en pan. huile d'olive de Bettus, Bordeaux
45 do absynthe de Yersin & Lecoultre.
22 do kirsch.
102 do vin blanc vieux H.-Saut. et H.-Barsac.
44 paniers Champagne de Mamiac et de Loyson.
S'adresser 177, rue St Pierre à
8juil RADAU DU TREIL.

POUR LA BALISE,
[illegible] et la Côte—[illegible] Paquet
[illegible] capitaine John Pantry, partira tous les samedis à 10 heures du matin, et de retour en ville les lundis soir. Il repartira encore pour **Pointe-à-la Hache** tous les mercredis à 10 heures du matin, et sera de retour le jour suivant.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, au bout de la rue St-Louis, à la Nouvelle-Orléans, à
DE LA CROIX & CO, ou à
CHS. DE BLANC,
No. 10, rue de la Douane, nouvelle bâtisse.

Le MONDIANA, capt. J Dimitry, continuera ces voyages sans interruption. [illegible]

Malle des Etats-Unis
LIGNE DU MATIN—POUR COVINGTON VIA MANDEVILLE, LEWISBURG et MADISONVILLE—Le steamer LENORA, capitaine Eli Mullen, construit exprès pour les voyages du lac, partira tous les jours de l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain (les dimanches exceptés) à midi, et pour le retour partira de Covington tous les jours (excepté les dimanches) à six heures A. M.
Passage seulement . . . . 50 cents.
Repas extras . . . . 50 cents.

Ligne du soir pour
MANDEVILLE, LEWISBURG et MADISONVILLE—Le magnifique steamer JENNY LIND, capitaine T. W. Dunnica partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain tous les jours après l'arrivée de 4 heures et pour le retour partira de Madisonville à 5 heures du matin, et Lewisburg et Mandeville à 5 heures. Le dimanche le Jenny Lind partira pour les lieux ci-dessus après l'arrivée des chars de 7 heures et sera de retour en ville pour ceux de 7 heures du soir.

Pour plus amples informations, s'adresser à
PAYNE & HARRISON, rue Poydras, ou
STEVENSON D. MERRITT & Co.,
7 rue Gravier, N. O.
W. L. CUSHING & Co, 55, rue Commune.
J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée.
6 juil

Paquebot régulier du lac Pontchartrain.
PASSAGE REDUIT A 50 CENTS.

Le paquebot régulier OLIVIA, construit pour la navigation du lac, capitaine J. W. Hodman, partira à l'avenir pour MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE et COVINGTON, comme suit:

DÉPART DE LA NLLE-ORLEANS.

Lundi par les chars de	1	heure,
Mardi do do	1	do,
Jeudi do do	1	do,
Vendredi, do do	1	do,
Samedi do do	2 1/2	heures,
Dimanche matin	8	do,

DÉPART DE COVINGTON.
Mardi, 5 heures A. M. | Vendredi, 5 heures A. M.
Jeudi, 5 do | Samedi, 5 do do.

L'OLIVIA partira de Madisonville tous les dimanches à [illegible] Lewisburg et Mandeville et arrivera [illegible] pour le retour des chars de 7 heures P. M. [illegible] lundi matin pour les chars de 6 heures A. M.

Pour plus amples informations s'adresser à bord ou à EUGENE ROCHEREAU & Co,
17 et 19 rue St. Louis
ou à MARTIN & Co, } Covington.
LEWIS ALCUS, }
Une boite aux lettres, déposée chez M. Judson, encoignure Camp et Canal, sera fermée tous les jours à midi. 27 juin

Pour la côte, Pointe à la Hache et les forts.

Le steamboat remorqueur FASHION, Capitaine J. MARTIN, partira pour les ports ci-dessus tous les samedis à 10 heures A. M. sera de retour en ville tous les lundis soir, repartira tous les mercredis à 10 heures A. M. pour le canal Rappelet et sera de retour le lendemain.
6août

POUR LE HAVRE.—Passage—Devant partir mardi 20 courant—Le paquebot voilier OXENBRIDGE, capt Taylor, ayant tout son chargement engagé et chargement, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Il peut recevoir quelques passagers de chambre. S'adresser au capitaine à bord, poteau No. 7, Première Municipalité.
H. V. BAXTER, 79, Commune,
15 août ou à J. P. WHITNEY, 81, Camp.

Ligne de paquebots de Stanton
POUR NEW-YORK—Devant partir cette semaine—Le navire fin voilier TORONTO, capitaine Parker, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargement, partira sans délai. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St Joseph, ou à
J. W. STANTON & Co,
12août Poeng. Magasins et Lafayette.

POUR LA HAVANE—Le brick anglais de 1re classe, JOSEPHINE, capt. C. Warburton, ayant partie de son chargement engagé partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à FCO DE FUENTES & Co,
2août 21, Vieille Levée.

Pour Bordeaux—Le joli brick HULDA & JOHANNA, capitaine Brauer, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à
30 juil—15 G. M. LUCAS, 30 rue Bienville

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot, bien connu, P. SOULE, capt. M. Smith, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ses chambres étant très-commodes, s'adresser au capitaine à bord, en face de la halle aux boucheries, ou à TROISGROS & CO,
13juil 26, Vieille Levée.

POUR NEW-YORK
Se compose des navires suivans:
Navire N. B. PALMER, capitaine Robson,

"	ST-CHARLES,	" C. Hiller.
"	HERO,	" R. Gee.
"	J. G. COSTER,	" N. P. Dun.
"	SOUTHERNER,	" J. Sullivan.
"	QUEBEC,	" G. P. Bruether.
"	OSWEGO,	" T. Ingersoll.
"	CLIFTON,	" J. B. Ingersoll.
"	HUDSON,	" J. G. White.
"	TORONTO,	" Gideon Parker

Les paquets ci-dessus sont bons marcheurs de première classe et commandés par des capitaines expérimentés. Ils seront toujours remorqués et en descendant le fleuve, et partiront régulièrement. Les cabines sont belles et les passagers recevront tous les soins possibles. Ni les capitaines ni les propriétaires ne seront responsables d'aucun objet qui se sont placés sous leur [illegible] connaissements en ayant été passé à cet effet. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Joseph, ou à
J. W. STANTON & Co,
27 nov Enc. Magasins et Lafayette.

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co., informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à l'avenir comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 9 do P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 9 1/2 heures P. M.
Départs du bas de la ville:
De la Place Colon d'en bas 3me Municipalité
Première voiture à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.
Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.
Billets à vendre au No 52, rue des Magasins.
24 mars—1an

LIQUIDATION.

LA société existant sous la raison de commerce de Tiblier frères, devant être dissoute à la fin d'août prochain, les soussignés préviennent les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne et le public en général, qu'à partir de ce jour ils vendront leur stock de marchandises à 25 pour cent au dessous du prix courant, se composant d'un grand assortiment de marchandises françaises, très convenables pour la saison, à leurs importées par de ces incessants venant d'arriver de France. Louisiane sont instamment priées de venir les visiter avant ce que elles et trouveront leur avantage.
TIBLIER FRERES,
Encoignure Dumaine et Condé et encoignure Camp et Julia.

P. S. Toutes les personnes qui doivent à la dite société sont priées de venir régler leur compte dans le plus bref délai.

M. C. Tiblier, encoignure Hôpital et Condé, désirant se retirer totalement des affaires offre à vendre les marchandises de ce magasin avec la même réduction que celle désignée ci-dessus.
Nouvelle-Orléans, le [illegible] 7 mai—4m

LES SIEURS BOYER FRERES [illegible] leur [illegible] de la [illegible] des rues Moreau et Mandeville [illegible] un grand [illegible] marques supérieures [illegible] de Hollande et du Nord [illegible] avantages aux familles [illegible] 25avril

VINS DE PORTO—200 [illegible] de la marque connue F. Durand. J. & J. TARDOS,
22 juillet 31, Vieille Levée.

VIN EN BARRIQUES—20 barriques vin Haut Talence pour famille. J. & J. TARDOS,
22 juillet 31, Vieille Levée.

VIN EN CAISSES—1,800 caisses vin des marques suivantes Haut Talence, St Emilion, St-Julien, Margaux Médoc. J. & J TARDOS,
22 juillet 31, Vieille Levée.

GUIGNOLET—20 caisses d'une qualité supérieure et à vendre à bas prix pour clore.
J. & J. TARDOS,
22 juillet 31, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—800 paniers de Heppolite Dinet à Epernay et H. Paul & Co, à Rheims
J. & J. TARDOS,
22 juillet 31, Vieille Levée.

HUILE D'AMANDES en boites de ferblanc, à vendre par FCO PUIG Y PUIG,
17av 29, Commune.

TABAC EN FEUILLES DE LA HAVANE—De la Vuelta de Abajo, à vendre par
FCO. PUIG Y PUIG,
17av 29, rue Commune.

VIN DE XERES en barils, qualité supérieure à vendre par FCO. PUIG Y PUIG,
17av 29, rue Commune.

EN magasin et à vendre par le soussigné
4,000 liv. graines d'anis espagnol;
3,000 graines de genièvre fraîche,
60 livres essences d'anis,
25 do do d'absynthe,
100 do do menthe poivrée,
100 do do de citron,
100 do do bergamotte.
P. CUSACHS
10 juil Encoignure Condé et St Philippe

AVIS AUX DISTILLATEURS—Anis vert et étoilé
Absinthe, grande et petite, Coriandre, Fenouille Baies de Genièvre, Ecorce d'orange.
A vendre à bon marché, chez
H. BONNABEL,
4juil 37, rue Tchoupitoulas.

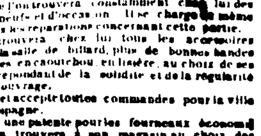

46—Conti—46.
RICHARD,
FABRICANT DE BILLARDS,
Successeur de B. ANTONINI.

A L'HONNEUR de prévenir le public en général que l'on trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.

On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchouc en lisière, au choix de ses clients, répondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.

Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.

Ayant une patente pour les fourneaux économiques, on trouvera à son magasin au choix des clients et à différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires à la cuisine 30 nov

C. L. BERTRAND, Lampiste,
FERBLANTIER, ZINGUEUR,
Rue Royale, No. 217,

PREVIENT le public qu'il vient d'ouvrir une fabrique de TRAVAUX EN ZINC, tels que baignoires, bains de siège, bains de pieds, baquets, etc., installation de bains, [illegible] genre de filtre parisien, couvertures en zinc [illegible] vingt ans, étamage en tout genre, [illegible] de lampes mécaniques, carcels, modérateur Silvan, Oléostatique et autres.

Le soussigné ne négligera rien pour satisfaire les personnes qui lui accorderont leur confiance.
2juil—1an